

Responsabilité des pratiquant.e.s :

- 1) Une tenue vestimentaire adaptée est obligatoire : tenue souple, cheveux attachés, bijoux et montre retirés.
Pour la pratique du tissu : attention aucun élément métallique sur la tenue !
- 2) L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant l'activité.
- 3) Le plus grand respect est demandé vis-à-vis de l'équipe et de l'ensemble des personnes présentes au sein de l'école.*
- 4) L'attention est de mise pour éviter tout comportement mettant en cause la sécurité des biens ou des personnes, ou la dégradation des locaux et du matériel mis à disposition.*
- 5) Les parents doivent accompagner et récupérer leur(s) enfant(s) dans le chapiteau.
- 6) Pour les mineurs qui viennent ou qui partent seul.e.s, l'animateur.trice doit en être informé.e. L'association ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident sur le trajet.
- 7) Pour le bon déroulement des ateliers, les parents ne sont pas autorisés à rester pendant les cours.
- 8) Les horaires doivent être impérativement respectés pour récupérer les mineurs. Une tablette de chocolat par quart d'heure de retard sera à offrir à l'équipe.
- 9) L'espace devant le portillon d'entrée est réservé aux salariés et aux PMR merci de ne pas stationner dessus et d'utiliser le grand parking en face du chapiteau (gratuit).
- 10) L'association demande aux élèves d'être régulier.e.s dans le suivi des cours pour la continuité pédagogique.
- 11) Les pratiquant.e.s sont responsables de leurs effets personnels, l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

* Le non-respect de ces règles entraînerait une mise à l'écart du cours, voire de l'association en cas de récidive. La responsabilité de l'adhérent sera engagée en cas de dégradation volontaire du lieu ou du matériel.

Les Lézards Animés se réservent le droit de rompre une inscription sans remboursement possible en cas de non-respect du règlement.

Cas particulier de l'entraînement libre :

- 12) Le matériel du Chapidock est accessible et disponible pour l'entraînement libre s'il n'est pas occupé pour un atelier par les intervenants et élèves.
- 13) L'étagère de matériel "entraînement libre" est à disposition dans la limite du raisonnable : uniquement des objets de cirque et aucun autre effet personnel. Votre matériel reste sous votre responsabilité. Les élèves n'utilisent pas ce matériel, sauf accord écrit de votre part.
- 14) Si votre matériel est trop volumineux pour être stocké dans l'étagère, vous devez demander un accord préalable à l'équipe.
- 15) Le montage et démontage du matériel reste sous la responsabilité d'un responsable technique de l'association, qui doit obligatoirement le valider.
- 16) L'espace cuisine est accessible. Vous pouvez y utiliser vaisselle, frigidaire, électroménager. Merci de contribuer au stock de consommables (thé, café) et de laisser l'espace propre et rangé après utilisation.